



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

ENTREPRISES

▲ 35,140.50 +150.15
+25.15%

▼ 8,945.10

▲ 15,500 +25.05
+0.50%

Fiers de nos industries



**Intelligence
Économique
et Territoriale**

LES ENTREPRISES À CAPITAUX ÉTRANGERS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2022

Étude – Septembre 2022

PRÉAMBULE

Cette étude a été réalisée par le pôle Intelligence Economique et Territoriale (IET) d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, en collaboration avec le pôle Invest.

Elle fait suite à une première étude sur le sujet des **entreprises à capitaux étrangers, dans l'industrie et les services à l'industrie**, publiée en octobre 2018 et toujours disponible en ligne.

Il s'agissait de remettre à jour cette étude, afin d'étudier **l'évolution du panel des entreprises à capitaux étrangers implantées en Auvergne-Rhône-Alpes ces quatre dernières années**.

En effet, les entreprises à capitaux étrangers, qui représentent moins de **1 % des entreprises** présentes en France selon **Business France**, pèsent notablement dans l'économie nationale : elles représentaient en 2019 près de **13 % de l'emploi salarié** et ont contribué, cette même année, à hauteur de **20 % du chiffre d'affaires global** réalisé par l'ensemble de l'économie. Le poids des entreprises à capitaux étrangers est particulièrement important dans l'industrie.

En Auvergne-Rhône-Alpes, première région industrielle de France, cette présence est donc très marquée : **l'emploi sous contrôle étranger représente 13,6 % de l'emploi salarié de la région, selon une étude de l'Insee menée en 2021**.

Afin d'établir le panel des entreprises à étudier, nous avons utilisé la base de données professionnelles Diane+ du Bureau van Dijk. Cette base a permis d'identifier les établissements d'Auvergne-Rhône-Alpes détenus à plus de 50% par des capitaux étrangers et dont l'activité relève de l'industrie et des services à l'industrie. Une série de vérifications manuelles, détaillées en annexe et similaires aux vérifications effectuées lors de la première étude, ont permis d'affiner le recensement et d'en améliorer la précision.



SOMMAIRE

| | |
|--|-------|
| Auvergne-Rhône-Alpes : une attractivité qui ne se dément pas | p. 4 |
| Profil des établissements implantés en région | p. 8 |
| Profil des investisseurs étrangers | p. 16 |
| Conclusion | p. 21 |
| Annexe | p. 23 |

SYNTHÈSE & CHIFFRES-CLÉS



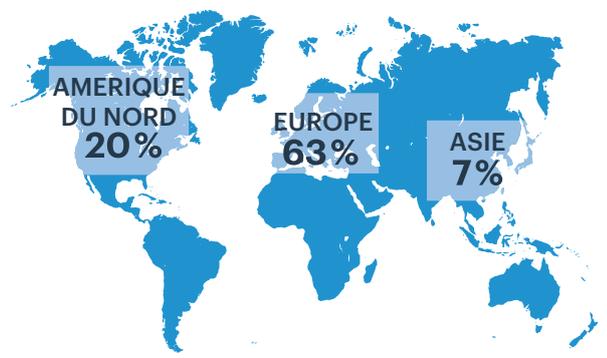
5 371
ÉTABLISSEMENTS
À CAPITAUX ÉTRANGERS



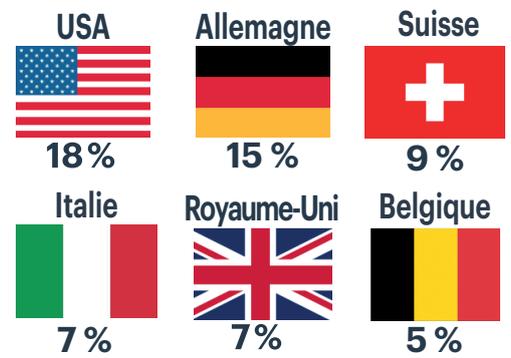
11,4%
DES ÉTABLISSEMENTS
À CAPITAUX ÉTRANGERS



99 PAYS REPRÉSENTÉS



TOP 6 DES PAYS



INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE



29% des établissements

PRINCIPALES ACTIVITÉS DES ÉTABLISSEMENTS DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

MACHINES ET ÉQUIPEMENTS



20%

MÉTALLURGIE & PRODUITS MÉTALLIQUES



17%

PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES



10%

CHIMIE



9%



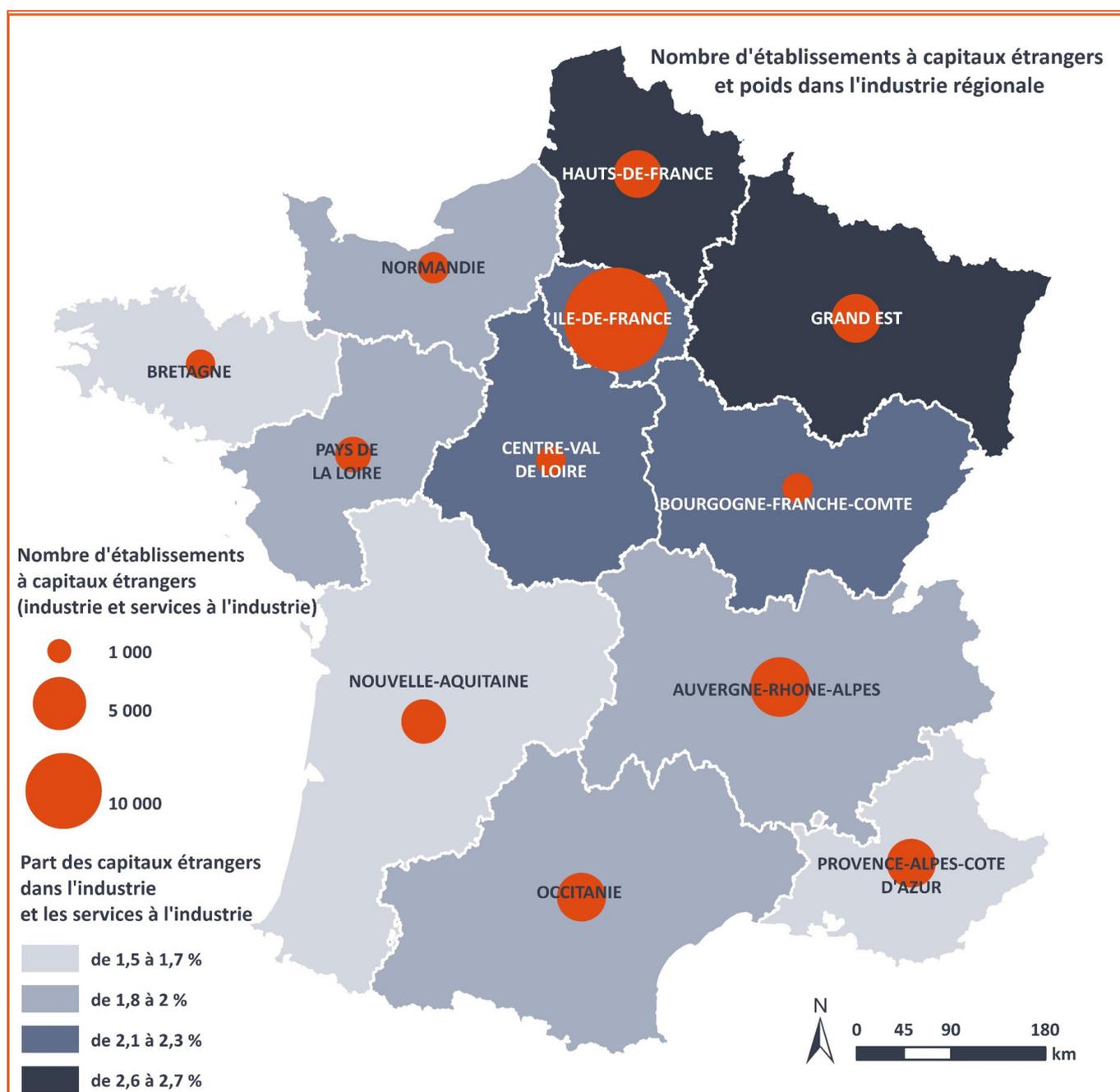
**— AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :
UNE ATTRACTIVITÉ
QUI NE SE DÉMENT PAS**

Auvergne-Rhône-Alpes reste la deuxième région d'accueil des capitaux étrangers

Avec plus de **5 300 établissements à capitaux étrangers** dans l'industrie et les services à l'industrie, la région **Auvergne-Rhône-Alpes** conserve sa **deuxième place en matière d'accueil de capitaux étrangers**, derrière l'Île-de-France. Elle accueille en effet **11,4% de l'ensemble des entreprises à capitaux étrangers implantées en France**, dans le secteur de l'industrie et des services à l'industrie.

À périmètre constant, on observe une **progression notable depuis 2018**, date à laquelle on enregistrait 4 400 établissements à capitaux étrangers présents en région : le nombre d'établissements à capitaux étrangers a donc augmenté de 20 % en quatre ans. Cette augmentation est due à la fois à des rachats d'entreprises françaises par des entreprises étrangères, et à de nouvelles implantations d'entreprises étrangères en région.

Les établissements à capitaux étrangers représentent **1,9% de l'ensemble des établissements de l'industrie et des services à l'industrie** implantés en Auvergne-Rhône-Alpes, en hausse de 0,1% par rapport à 2018 mais légèrement en dessous de la moyenne nationale (2,0%).



DES ENTREPRISES CONCENTRÉES AUTOUR DES GRANDES VILLES

Comme lors de la précédente étude, près de 55 % des établissements à capitaux étrangers sont situés dans l'agglomération de l'une des douze préfectures de département.

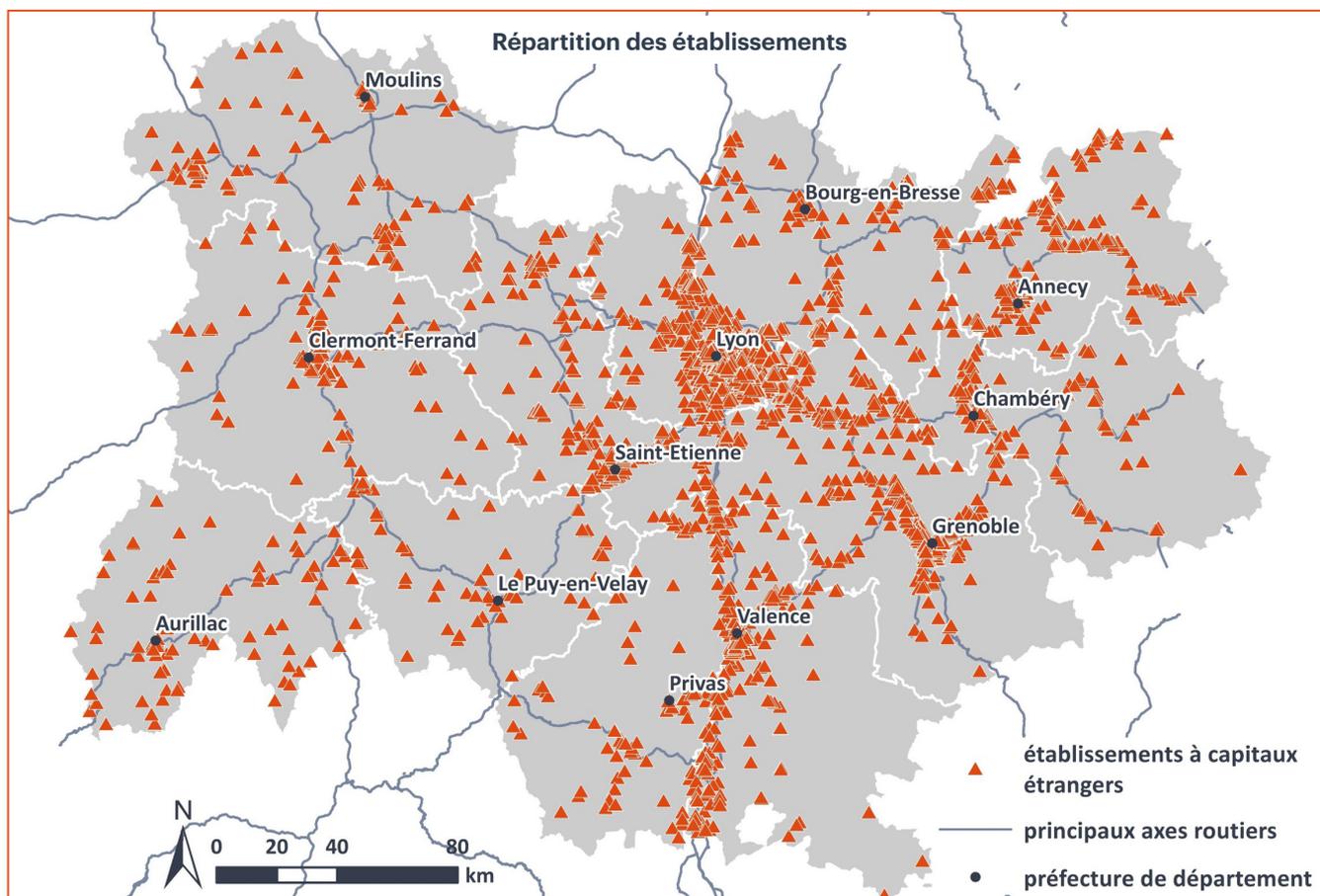
La Métropole de Lyon est le principal lieu d'implantation des entreprises à capitaux étrangers : elle rassemble **un tiers de l'ensemble des établissements implantés en Auvergne-Rhône-Alpes**, et plus de 80 % des établissements installés dans le département du Rhône.

L'attractivité de la région Auvergne-Rhône-Alpes est tout particulièrement concentrée autour de **quelques métropoles régionales**.

| | Part des établissements situés dans la préfecture de département |
|--------------|--|
| Ain | 13,6% |
| Allier | 10,5% |
| Ardèche | 17,7% |
| Cantal | 19,2% |
| Drôme | 45,8% |
| Isère | 35,0% |
| Loire | 67,4% |
| Haute-Loire | 28,4% |
| Puy-de-Dôme | 60,4% |
| Rhône | 80,4% |
| Savoie | 30,1% |
| Haute-Savoie | 36,1% |

Trois autres départements sont marqués par une **forte concentration des établissements à capitaux étrangers autour de la préfecture** : la **Loire**, avec plus de 67% des établissements implantés sur le territoire de Saint-Etienne Métropole ; le **Puy-de-Dôme** (plus de 60 % des établissements de ce département implantés à Clermont Auvergne Métropole) et la **Drôme** (près de 46 % des établissements implantés sur le territoire de Valence Romans Agglo).

On note que si **Grenoble-Alpes-Métropole** est la **deuxième métropole régionale** en nombre d'établissements à capitaux étrangers (plus de 300), ceux-ci ne représentent que 35 % des établissements à capitaux étrangers implantés en Isère.



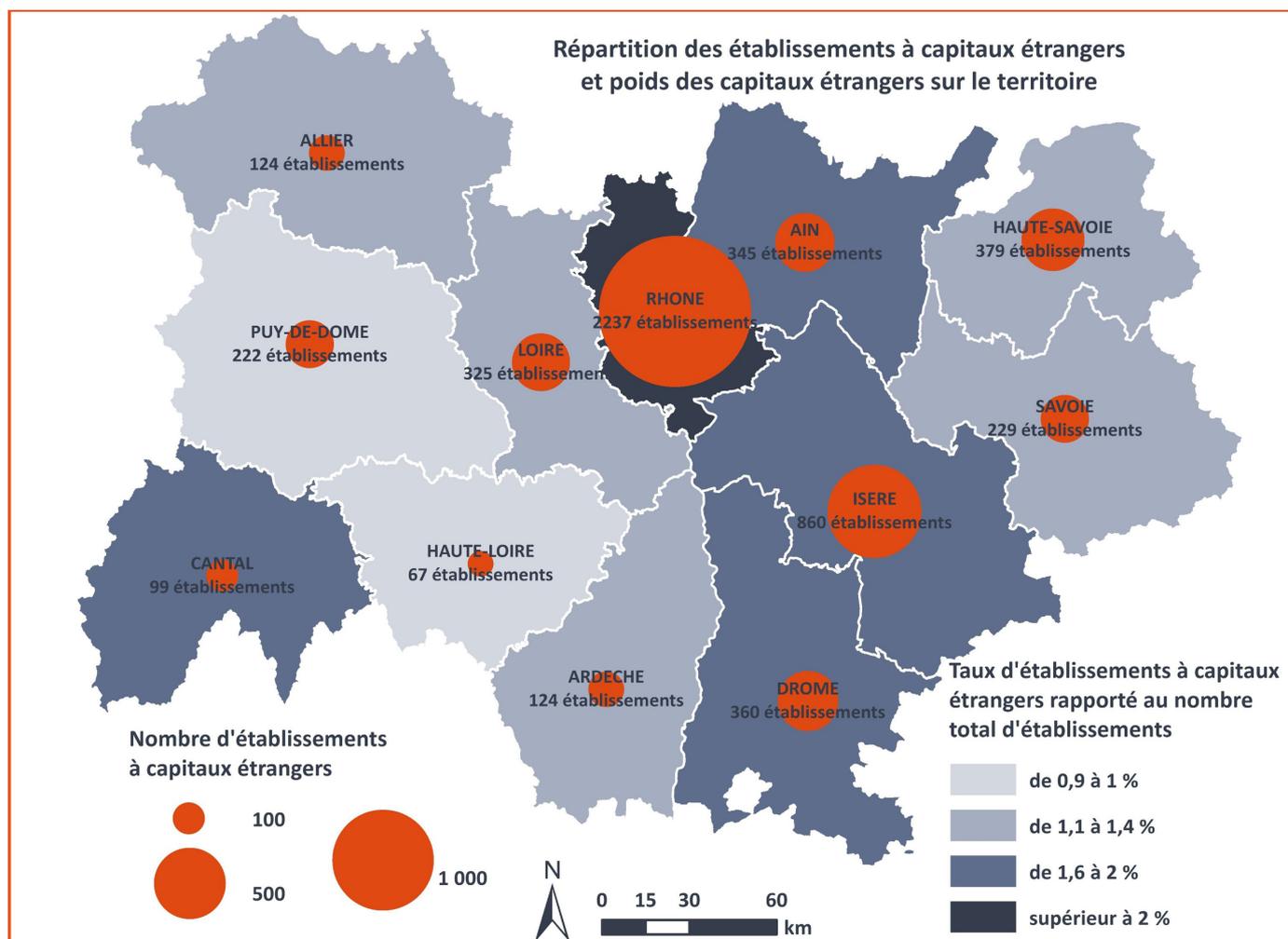
POIDS DES CAPITAUX ÉTRANGERS DANS L'INDUSTRIE RÉGIONALE : DES DISPARITÉS TERRITORIALES

En moyenne, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les établissements à capitaux étrangers représentent **1,9% de l'ensemble des établissements de l'industrie et des services à l'industrie** présents sur le territoire.

Ce ratio est plus élevé que la moyenne dans un seul département, le Rhône (2,1%). Il est particulièrement faible en Haute-Loire et dans le Puy-de-Dôme, où les établissements à capitaux étrangers représentent 1% du total.

On observe donc une **diminution du poids des capitaux étrangers dans l'industrie dans plusieurs départements**, notamment l'Isère et la Drôme, où ce poids était supérieur à la moyenne régionale en 2018 : sur ces territoires, les entreprises françaises ont crû plus vite en nombre que les entreprises à capitaux étrangers.

L'augmentation légère (+ 0,1 %) de la moyenne régionale semble donc s'expliquer principalement par **l'augmentation du poids des capitaux étrangers dans les entreprises de l'industrie et des services à l'industrie implantées dans le Rhône**, département qui concentre plus de 40 % de l'ensemble des capitaux étrangers présents en région.





**— PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS
IMPLANTÉS EN RÉGION**

UNE HAUSSE NOTABLE DE LA PART DES ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

L'**industrie manufacturière** demeure, comme en 2018, **en tête des secteurs d'activité** des établissements à capitaux étrangers dans l'industrie et les services à l'industrie.

Elle représente **29% des établissements** recensés, en baisse de 2,5% par rapport à 2018.

Dans l'ensemble, la répartition par secteur d'activité reste stable comparée à 2018.

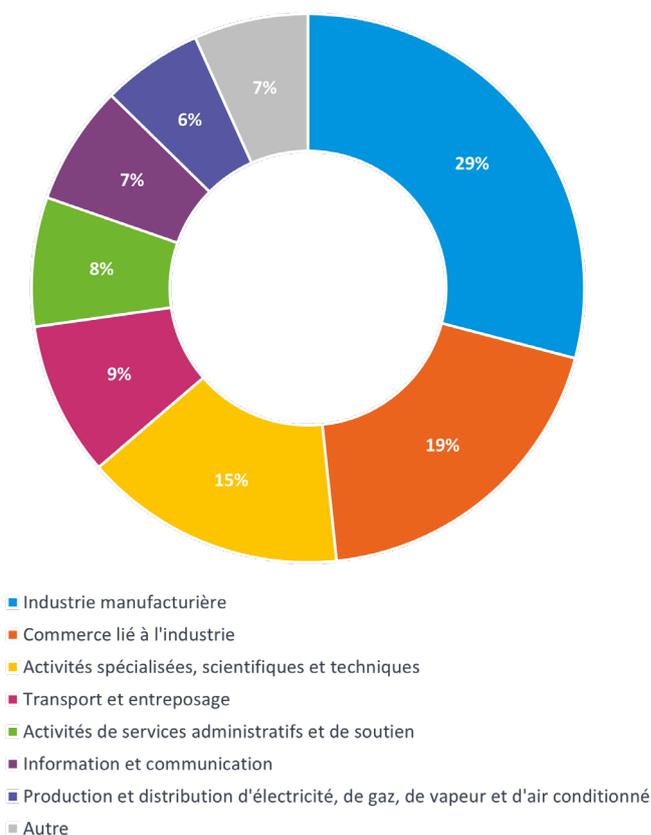
Principale exception, le secteur des **activités spécialisées, scientifiques et techniques**, passé de 11,3 % des établissements en 2018 à **15,3%** en 2022. De fait, près de **32% des établissements** enregistrés sous ce secteur d'activité ont été **créés entre 2019 et 2022**, quand cette proportion tombe à 21,5 % pour l'ensemble des établissements recensés.

Autre exception notable, les activités de services administratifs et de soutien, qui représentaient près de 8 % des établissements en 2018 : cette part est passée à 2,5 % en 2022, de sorte que ce secteur a été intégré à la catégorie « Autre ». Cette diminution est due à un facteur principal : ce secteur recouvre les activités des sociétés de holding, catégorie qui a été vérifiée de manière systématique lors de la mise à jour de la base de données (cf. la méthodologie en annexe), ce qui n'avait pas été le cas lors de la précédente étude. De nombreux établissements ont été supprimés suite à cette vérification, car leur activité réelle ne correspondait pas au périmètre.

La répartition par grand secteur d'activité est restée stable.

Seul le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques a connu une hausse notable depuis 2018.

Répartition des établissements par secteur d'activité (codes NAF)



La catégorie « Autre » rassemble plusieurs secteurs d'activité qui ne concernent que très peu d'établissements : industries extractives, production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution, activité des sociétés de holding, blanchisserie-teinturerie de gros.

DES SPÉCIFICITÉS MARQUÉES POUR CERTAINS PAYS INVESTISSEURS

Parmi les 10 principaux pays investisseurs, certains présentent des spécificités en matière de secteurs d'activité.

Ainsi l'**industrie manufacturière**, qui représente 29,1 % des établissements, est **surreprésentée parmi les établissements à capitaux italiens (36,7 %) et espagnols (39,5%)**. Pour les deux pays, cette part de l'industrie manufacturière est cependant en baisse, puisqu'elle dépassait 40 % des établissements en 2018.

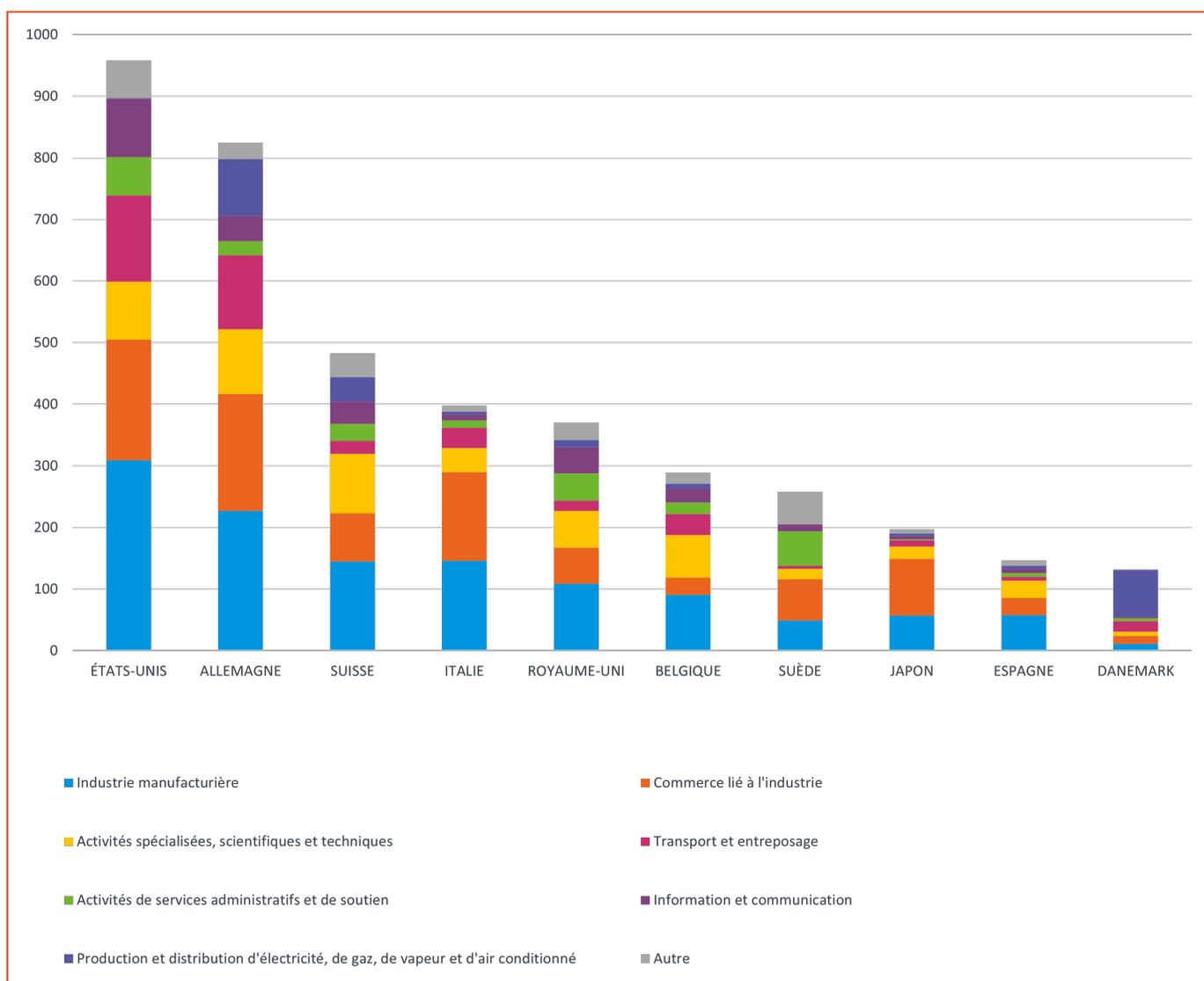
Le secteur du **commerce lié à l'industrie** (19,2 % des établissements) reste comme en 2018 très présent parmi les **entreprises japonaises (46,7%) et italiennes (36,2%)**.

On note également une forte présence des activités de **transport et entreposage** parmi les établissements à **capitaux allemands et américains**.

Le Royaume-Uni, de son côté, se distingue par une légère surreprésentation des activités de **services administratifs et de soutien**, ainsi que des activités d'**information et communication**, quand la **Belgique** est marquée par un fort poids des **activités spécialisées, scientifiques et techniques**.

Enfin, 57,6 % des établissements à capitaux danois concernent la production d'électricité, ce qui est principalement dû à la présence de l'entreprise Obton.

Répartition des capitaux par secteurs d'activité des établissements (10 principaux pays investisseurs)



DES DISPARITÉS TERRITORIALES EN MATIÈRE DE SECTEUR D'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

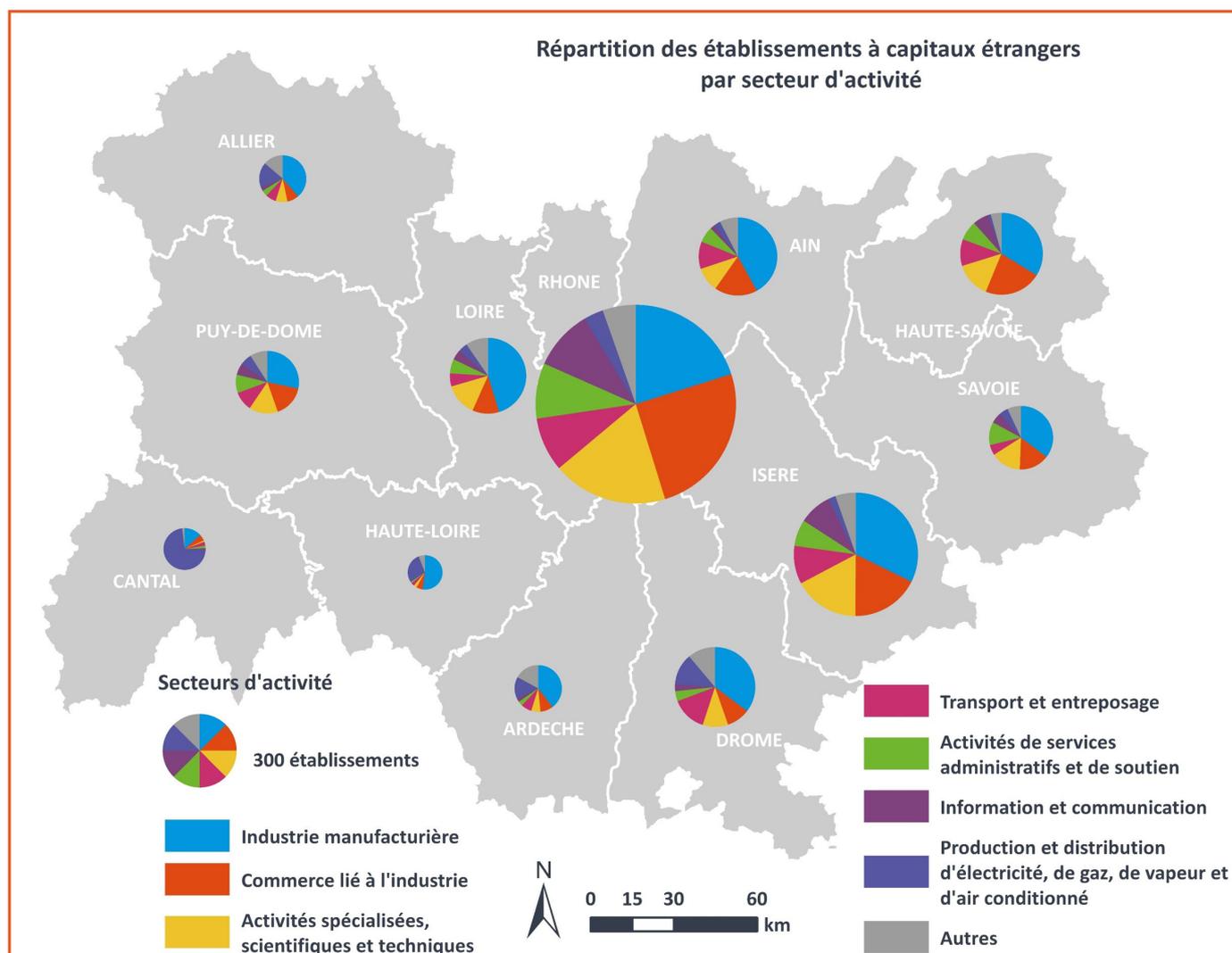
L'**industrie manufacturière** est présente dans l'ensemble des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes. Son poids est particulièrement important en **Haute-Loire**, où elle représente plus de 52 % des établissements à capitaux étrangers recensés, ainsi que dans la **Loire** (42,5%) et dans l'**Ain** (42%).

A l'inverse, l'industrie manufacturière est moins présente dans le Rhône (20,1% des établissements) et dans le Cantal (13,1%).

Dans le **Rhône**, département qui rassemble un tiers des établissements répertoriés, deux secteurs d'activités sont surreprésentés par rapport à la moyenne régionale : le **commerce lié à l'industrie** (25,1 % des établissements) ainsi que les **activités spécialisées, scientifiques et techniques** (18,6%).

On note également une surreprésentation des **activités de transport et d'entreposage dans la Drôme**, où ce secteur représente 14,2 % des établissements, contre 9,1% à l'échelle régionale.

Dans le **Cantal**, sur une centaine d'établissements à capitaux étrangers, plus de 70 sont liés à la **production d'énergie** : cela est dû à la présence récente et importante de l'entreprise danoise Obton, spécialiste des centrales solaires photovoltaïques.



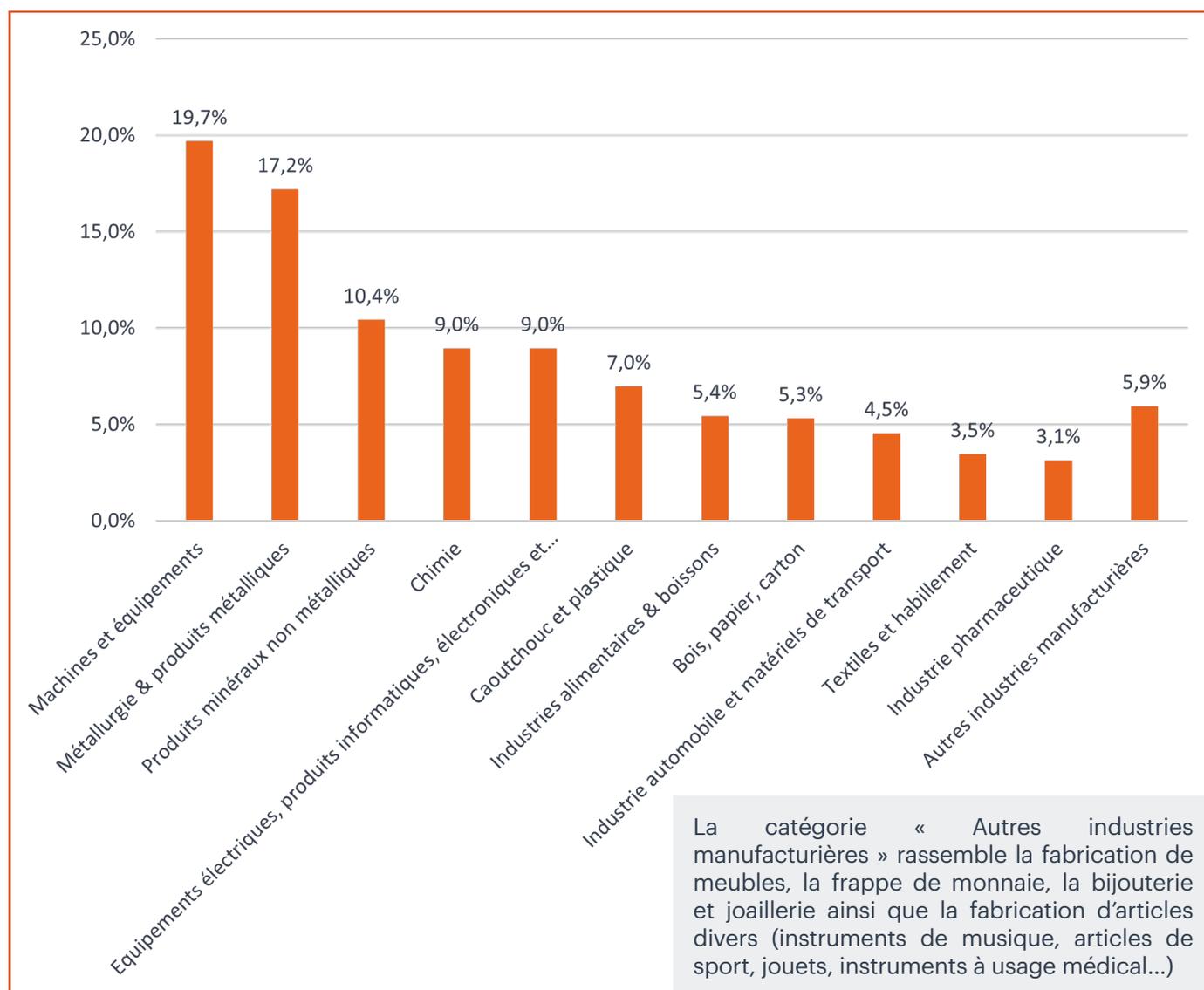
MACHINES & ÉQUIPEMENTS ET MÉTALLURGIE : PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Au sein des établissements de l'industrie manufacturière, qui représentent près de 30 % de l'ensemble des établissements représentés, la répartition par sous-secteur d'activité est restée relativement stable depuis 2018.

La **fabrication et réparation de machines et équipements** reste en tête, avec **19,7 % des établissements** (19,4 % en 2018), suivie par la **métallurgie, en hausse** avec 17,2% des établissements contre 14,5% en 2018.

La **chimie** a augmenté de 2 % par rapport à 2018, passant devant le secteur de l'électrique, informatique, électronique et optique, qui a lui légèrement baissé. On note également une légère hausse du secteur bois, papier et carton, de 4,4% en 2018 à 5,3% en 2022.

Répartition des capitaux par secteurs d'activité des établissements
(10 principaux pays investisseurs)



INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE : DES SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES EN LIEN AVEC LES SPÉCIALISATIONS DES DÉPARTEMENTS

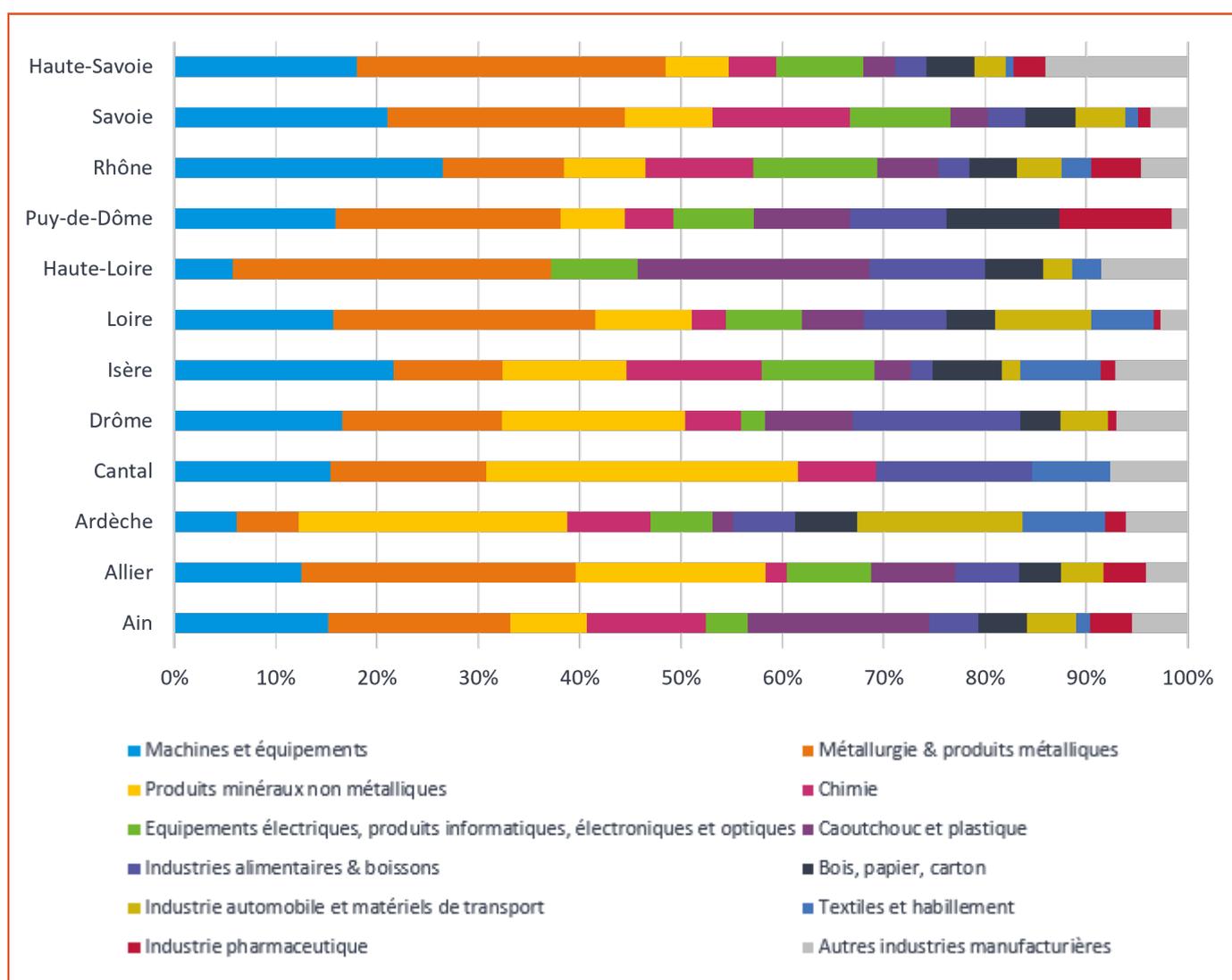
Comme en 2018, s'intéresser à la répartition territoriale des établissements industriels à capitaux étrangers permet de mettre au jour un certain nombre de **spécificités territoriales**, qui correspondent aux spécificités que l'on relève lorsqu'on considère l'ensemble des établissements industriels, tous capitaux confondus.

Ainsi remarque-t-on, comme en 2018, une **forte spécialisation de l'Ain et de la Haute-Loire dans la plasturgie**, une surreprésentation de **l'industrie pharmaceutique dans le Puy-de-Dôme** et un poids important de **l'agroalimentaire** dans la **Drôme**, la **Haute-Loire** et le **Cantal**.

En revanche, alors que la présence de pôles importants de **l'industrie chimique** dans le Rhône et l'Isère était visible en 2018, elle ne l'est plus en 2022 si l'on ne considère que les établissements à capitaux étrangers.

Enfin, **Haute-Loire** et **Haute-Savoie** sont marquées par une forte présence d'activités de **métallurgie**.

Industrie manufacturière : répartition par sous-secteurs et par départements



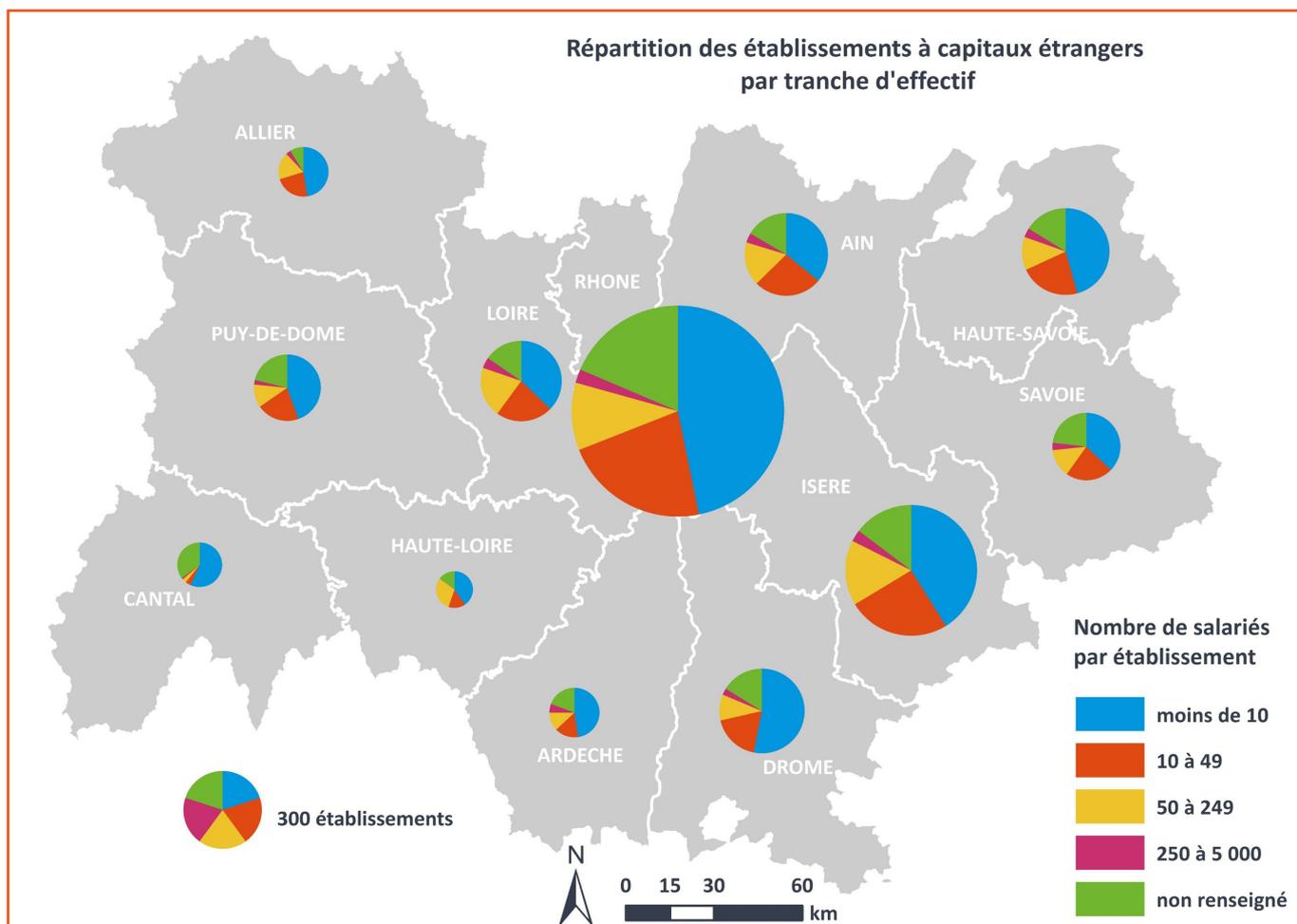
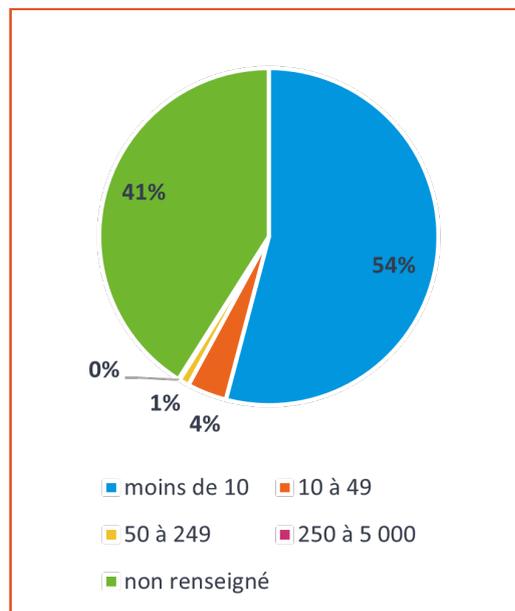
DES ÉTABLISSEMENTS SIGNIFICATIVEMENT PLUS GRANDS QUE LA MOYENNE RÉGIONALE

Près de **45 % des établissements** à capitaux étrangers de l'industrie et des services à l'industrie implantés en région comptent **moins de 10 salariés**. Si l'on étend le périmètre à l'ensemble des établissements régionaux de ce secteur, capitaux français et étrangers confondus, cette part monte à 54%.

À l'inverse, **les établissements de grande taille pèsent plus lourds parmi les établissements à capitaux étrangers** : les établissements de **plus de 50 salariés** représentent **15,6 %** de l'ensemble des établissements répertoriés, une part qui tombe à 1,1% si l'on considère également les établissements à capitaux français.

Les établissements à capitaux étrangers se caractérisent donc par une taille plus importante, en nombre de salariés, que le reste des établissements régionaux dans ce secteur, ce qui confirme **l'importance des entreprises à capitaux étrangers pour l'emploi** et l'économie.

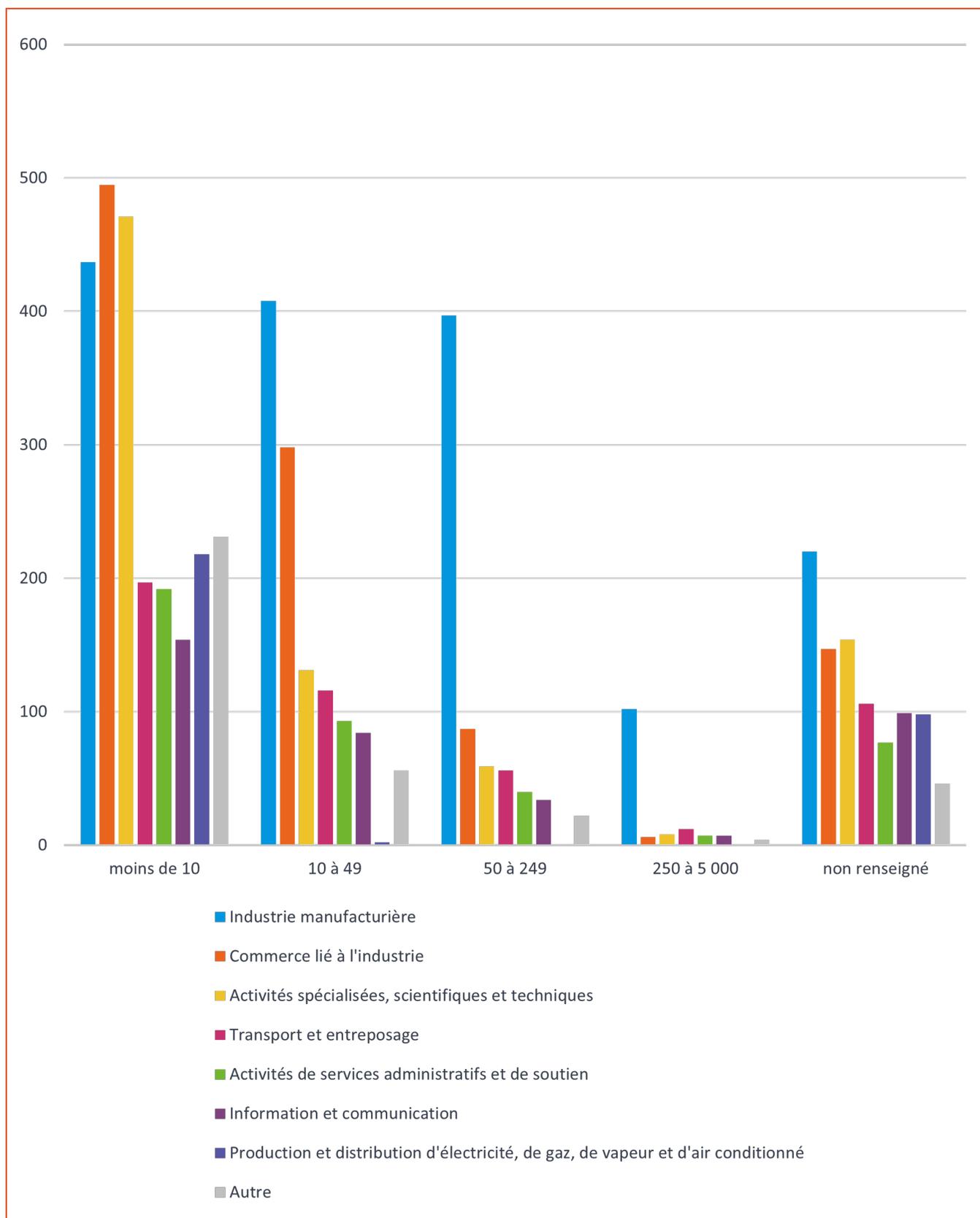
Répartition des établissements par tranche d'effectif salarié



INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE : SECTEUR D'ACTIVITÉ PRÉDOMINANT LES ÉTABLISSEMENTS DE PLUS DE 50 SALARIÉS

On observe, comme lors de la précédente étude, une **surreprésentation de l'industrie manufacturière dans les établissements de grande taille** : l'industrie manufacturière (un peu moins d'un tiers des établissements du panel) concerne en effet plus de **57 % des établissements de 50 à 249 à salariés**, et près de 70 % des établissements de plus de 250 salariés.

Répartition des établissements par secteur d'activité et tranche d'effectif





—
**PROFIL DES INVESTISSEURS
ÉTRANGERS**

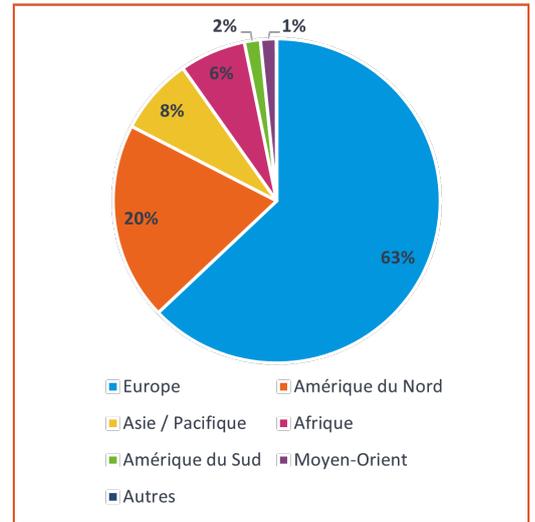
L'EUROPE TOUJOURS EN TÊTE DES INVESTISSEURS ÉTRANGERS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Les **pays européens** (qu'ils appartiennent ou non à l'Union européenne) représentent près de **63% des capitaux étrangers** présents en région dans l'industrie et les services à l'industrie, soit une légère baisse depuis 2018, où ils représentaient 65% des capitaux.

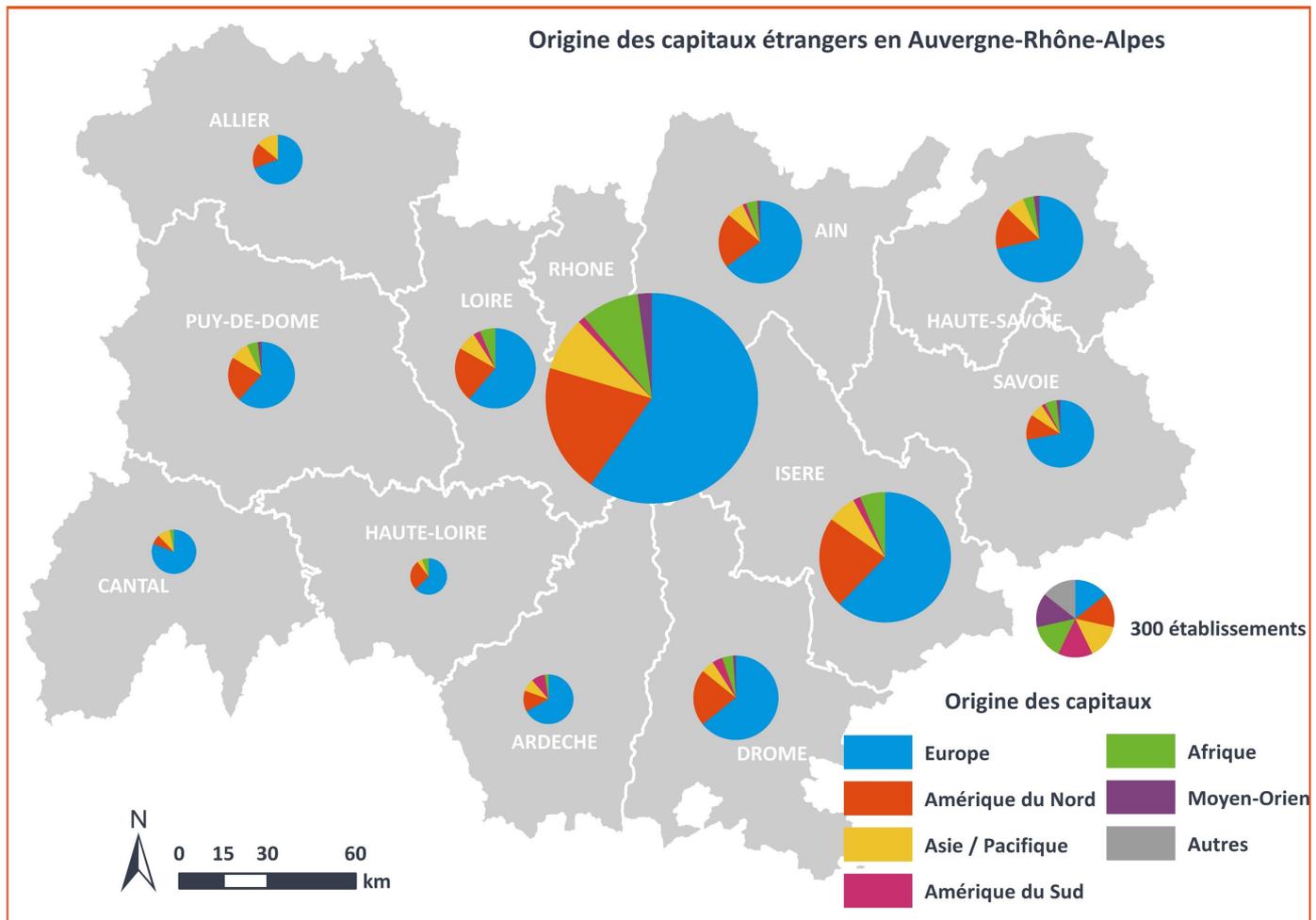
L'Europe est suivie par l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), qui représente près de 20% des capitaux, également en légère baisse depuis 2018 (23%).

On observe en revanche une **forte progression des capitaux en provenance d'Afrique** (de 1% en 2018 à plus de 6% en 2022), et en particulier du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie).

Origine des capitaux



Origine des capitaux étrangers en Auvergne-Rhône-Alpes



DIX PAYS CONCENTRENT PLUS DE 75% DES ÉTABLISSEMENTS À CAPITAUX ÉTRANGERS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE

Comme en 2018, les **Etats-Unis** sont le **premier pays détenteur d'établissements** à capitaux étrangers en Auvergne-Rhône-Alpes. La part de ce pays est cependant en baisse, étant passée de plus de 20% en 2018 à moins de 18% en 2022.

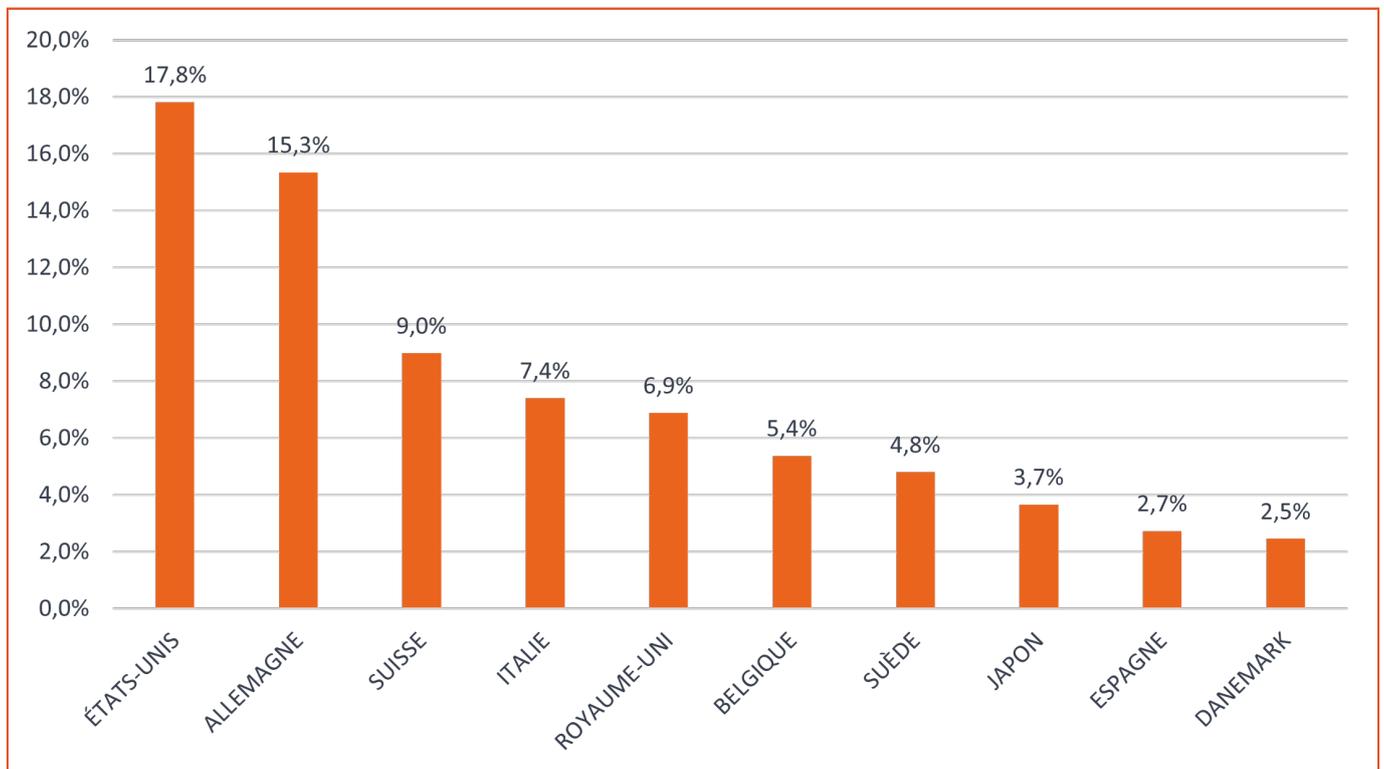
L'**Allemagne** conserve sa deuxième place, avec 15,3 % des établissements recensés, stable depuis 2018, suivie par la **Suisse**.

On observe une **croissance des capitaux italiens**, passés de 6% des établissements en 2018 à 7,4% en 2022.

99 pays détiennent au moins un établissement dans l'industrie et les services à l'industrie en Auvergne-Rhône-Alpes.

Cependant, dix pays détiennent à eux seuls plus de 75% des établissements à capitaux étrangers répertoriés.

10 premiers pays investisseurs et part des établissements détenus



A noter que l'absence du Luxembourg parmi les premiers pays investisseurs, alors que ce pays était à la 5e place en 2018, s'explique principalement par un nettoyage plus fin des capitaux pour identifier les entreprises françaises installées au Luxembourg pour des raisons de fiscalité (cf. méthodologie en annexe).

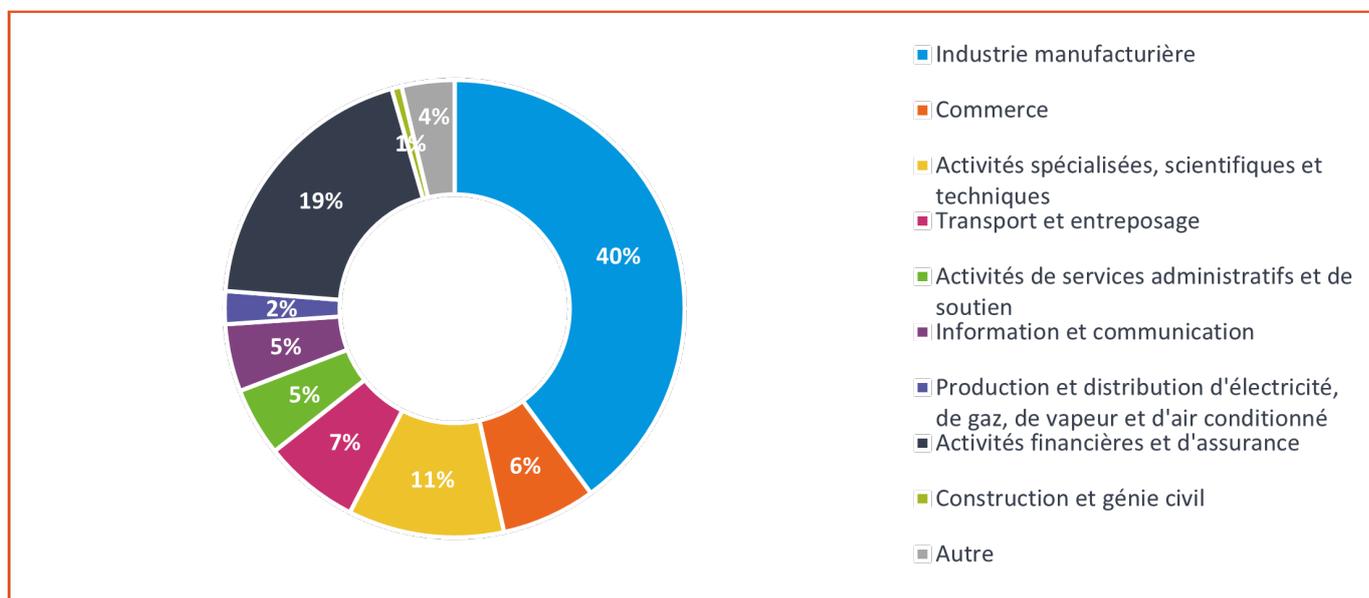
PARMI LES TÊTES DE GROUPE ÉTRANGÈRES, UN POIDS MARQUÉ DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE ET DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

L'activité de la tête de groupe étrangère est connue pour plus de 3 500 établissements, soit 66 % du total répertorié.

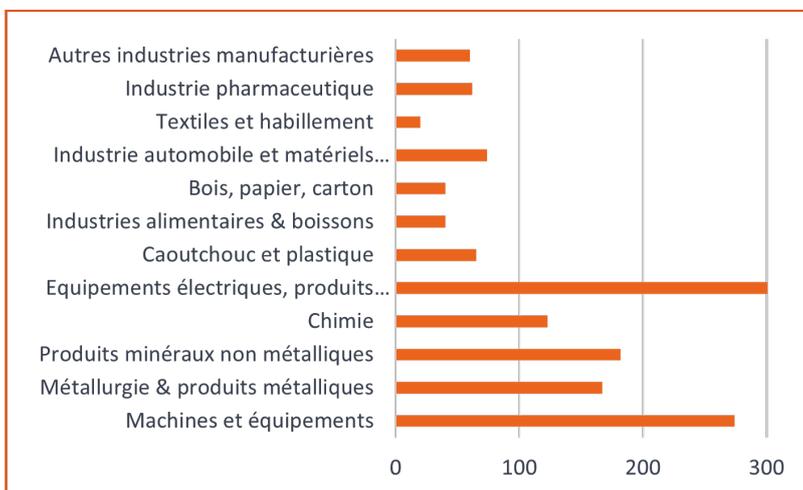
Comme pour les établissements implantés en région, **l'industrie manufacturière est l'activité la plus présente** : elle pèse même plus pour les têtes de groupes étrangères (40 %) que pour les établissements qu'elles détiennent en région (29%).

On note une **part plutôt faible du commerce** (6%), qui concerne pourtant 19% des établissements en région. À l'inverse, la catégorie des **activités financières et d'assurance** est très représentée, puisqu'elle concerne près de 20 % des têtes de groupe. Parmi celles-ci, près des trois quarts sont classées en **activités des sociétés de holding**.

Activité des têtes de groupe étrangères (dont l'activité est connue)



Activité des têtes de groupes classées en industrie manufacturière



Pour les têtes de groupe de l'**industrie manufacturière**, on observe **deux activités principales**, les mêmes que lors de la précédente étude : les **équipements électriques, informatiques, électroniques et optiques** (21,4 % des têtes de groupe de l'industrie manufacturière) et les **machines et équipements** (19,5%).

DEUX TIERS DES ÉTABLISSEMENTS SONT DÉTENUS PAR DES ENTREPRISES, PLUS DE 20% PAR DES PERSONNES PHYSIQUES

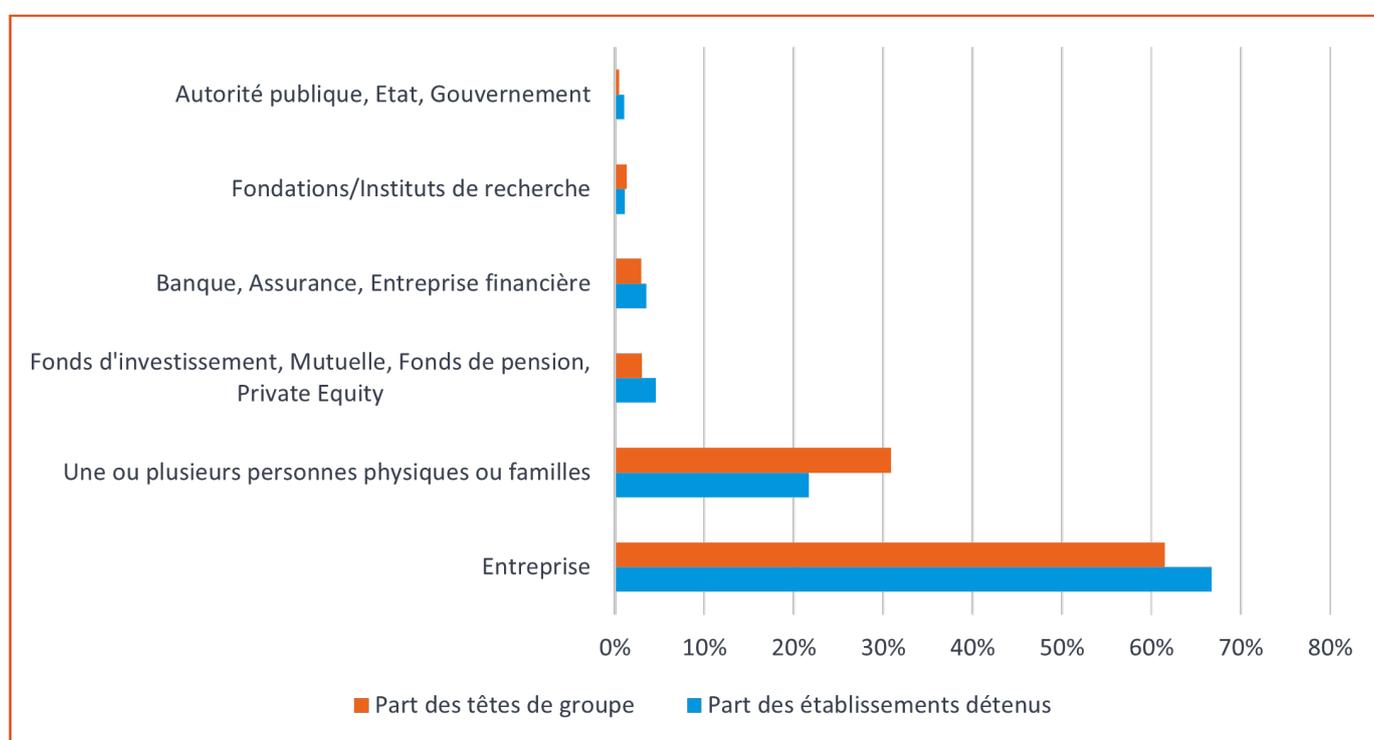
Les établissements à capitaux étrangers d'Auvergne-Rhône-Alpes sont détenus par près de **2 800 têtes de groupe étrangères différentes**.

Parmi ces têtes de groupe, la plus grande majorité (61,5 %) est constituée d'**entreprises**. Ces entreprises détiennent **66,7% des établissements** répertoriés en région.

On note également une forte part de **personnes physiques et de familles** : représentant 30,9% de l'ensemble des têtes de groupe, ce type d'investisseur ne détient cependant que 21,7 % des établissements à capitaux étrangers présents en région.

À l'inverse, si l'on rassemble **fonds d'investissements et banques**, on atteint 5,9% des têtes de groupe, détenant 8,1% des établissements.

Typologie des investisseurs étrangers et part des établissements détenus en région



Ce décalage s'explique par le fait qu'une même tête de groupe peut détenir plusieurs établissements (différents SIRET), voire plusieurs entreprises.

C'est ainsi que 12 investisseurs étrangers détiennent chacun 10 entreprises ou plus en Auvergne-Rhône-Alpes.

On peut également citer le cas de deux entreprises de la construction, le Suisse Holcim et le Mexicain Cemex, qui détiennent respectivement 91 et 52 établissements en région.

L'entreprise est ici entendue au sens de SIREN unique (unité légale) ; les analyses ne prennent donc pas en compte les possibles organisations en groupes de sociétés (ainsi, l'Américain XPO détient plusieurs entreprises en région, qui correspondent en réalité aux différentes branches d'un même groupe).



— **CONCLUSION**

UN PANEL AUX CARACTÉRISTIQUES STABLES, DONT LE VOLUME AUGMENTE EN PARALLÈLE DE LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Auvergne-Rhône-Alpes reste attractive pour les capitaux étrangers, en particulier dans l'industrie

A périmètre égal, **le nombre d'établissements à capitaux étrangers a augmenté d'environ 20 % en quatre ans**, passant de 4 400 établissements en 2018 à plus de 5 300 en 2022. Cette augmentation correspond globalement à la **croissance de l'économie régionale** : les établissements à capitaux étrangers représentaient 1,8% des établissements de l'industrie et des services à l'industrie présents en Auvergne-Rhône-Alpes en 2018, et cette part est passée à 1,9% en 2022.

La région Auvergne-Rhône-Alpes confirme donc son **attractivité pour les investisseurs étrangers, en particulier dans le domaine de l'industrie**, en concentrant plus de 11% de l'ensemble des établissements à capitaux étrangers implantés en France dans ce secteur.

Des caractéristiques stables par rapport au panel étudié en 2018

Les établissements à capitaux étrangers conservent des caractéristiques semblables à celles qui avaient été observées en 2018, notamment **l'origine des capitaux**, principalement européens mais avec une part importante des Etats-Unis. On retrouve également leur **concentration autour des métropoles régionales**, leur **taille** en nombre de salariés, supérieure en moyenne au reste des établissements de l'industrie et des services à l'industrie, ainsi que les **spécialisations sectorielles** de ces établissements, qui correspondent largement aux spécialisations territoriales de l'industrie d'Auvergne-Rhône-Alpes.

On peut noter cependant **quelques changements ou évolutions** depuis la précédente étude, qui seront à surveiller lors d'une prochaine mise à jour : une **concentration accrue des établissements dans le Rhône**, au détriment d'autres départements ; une augmentation de la part des **capitaux en provenance d'Afrique** ; une légère **baisse de la part de l'industrie manufacturière** dans le panel d'établissements analysé, qui s'accompagne d'une hausse de la part des activités spécialisées, scientifiques et techniques ; enfin, au sein de l'industrie manufacturière, la **hausse des activités de métallurgie et de chimie**.

Un poids toujours aussi important des capitaux étrangers pour l'emploi industriel

Les **établissements à capitaux étrangers**, plus grands en nombre de salariés que les autres établissements présents sur le territoire, ont donc un **poids non négligeable dans l'économie régionale**, ce que confirment des analyses de l'Insee : une étude parue en février 2021, et réalisée en partenariat avec Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et la CCIR, montre que 13,6% des salariés d'Auvergne-Rhône-Alpes sont employés par une multinationale étrangère. Ce poids est **particulièrement fort dans l'industrie, ou la part de l'emploi sous contrôle étranger monte à 24 %, soit plus de 110 000 emplois** – contre 22 % à l'échelle nationale, ce qui confirme également l'attractivité particulière d'Auvergne-Rhône-Alpes pour les investissements industriels.



ANNEXES

I – Méthodologie

Le panel d'entreprises analysées a été sélectionné selon une méthodologie précise, et suivant plusieurs étapes successives.

L'identification des entreprises à capitaux étrangers a été réalisée selon le critère retenu par Business France : est considérée comme une entreprise à capitaux étrangers, toute entreprise dont les capitaux étrangers représentent plus de 50% du capital total. Une limite a cependant été apportée à ce critère : la majorité de capitaux étrangers doit provenir du même pays. Une entreprise ayant par exemple 30 % de capitaux allemands et 30% de capitaux italiens n'a pas été retenue : au total, ce sont une vingtaine d'entreprises qui ont ainsi été exclues du périmètre.

Afin de ne retenir que les entreprises de l'industrie et des services à l'industrie, une sélection de codes NAF a été réalisée par le service IET. Ont été exclus les codes NAF qui nous ont semblé ne pas correspondre à des activités industrielles ou de services à l'industrie.

Ces deux critères (capitaux étrangers et codes d'activité) ont permis d'extraire un premier panel de la base de données Diane+ du Bureau van Dijk. Une série de vérifications manuelles ont ensuite été réalisées sur ce panel :

- Certains pays étant connus pour avoir une fiscalité avantageuse, les entreprises dont la tête de groupe était située dans l'un de ces pays ont fait l'objet d'une vérification : **lorsqu'il nous a semblé que le siège de l'entreprise mère était installé dans un pays pour bénéficier de**

sa fiscalité, mais que le centre de décision de l'entreprise était ailleurs, le pays où se trouve le centre de décision a été retenu.

L'annexe II recense les pays vérifiés. Au contraire de la méthodologie employée en 2018, tous les établissements ont été vérifiés, y compris les établissements de moins de 50 salariés. Cela explique notamment pourquoi le Luxembourg a disparu du top 10 des pays investisseurs dans cette nouvelle étude, alors qu'il en faisait partie dans la précédente version.

- **Les établissements dont le code NAF correspondait à une « activité de sièges sociaux » ou « activité des sociétés de holding » ont été vérifiés**, pour s'assurer que l'activité de l'entreprise relevait bien de l'industrie ou des services à l'industrie.
- Enfin, **le panel a été comparé avec les données du CRM d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises relatives aux entreprises** cibles de l'agence. Cette vérification a permis de supprimer certaines entreprises du panel et d'en rajouter d'autres, non remontées par Diane+.

Pour la plupart des analyses, **l'étude présentée ici s'intéresse aux établissements** des entreprises, et non aux entreprises elles-mêmes : en effet, les entreprises pouvant avoir plusieurs établissements répartis sur l'ensemble du territoire national, il nous a paru plus pertinent de nous concentrer sur les établissements effectivement implantés en Région, moteurs de l'activité économique du territoire et base d'analyse pour le secteur d'activité et les emplois.

II – Paradis fiscaux et optimisation fiscale

Les entreprises dont les têtes de groupe étaient localisées dans l'un des pays listés ici ont fait l'objet d'une vérification visant à s'assurer que le siège mondial du groupe était bien aussi son centre de décision, et non un siège installé à des fins d'optimisation fiscale.

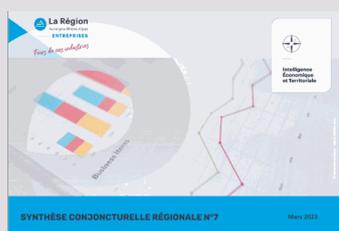
La source utilisée pour identifier les pays à fiscalité avantageuse est celle d'Oxfam, mise à jour pour la dernière fois en février 2022.

NB : la liste d'[Oxfam](#) contient des pays non listés ci-dessous : il s'agit de pays auxquels aucun établissement régional n'était rattaché lors de l'export initial.

| Pays |
|---------------------------|
| Autriche |
| Barbade |
| Belgique |
| Bermudes |
| Suisse |
| Curaçao |
| Hong Kong |
| Irlande |
| Îles Caïman |
| Liechtenstein |
| Luxembourg |
| Malte |
| Maurice |
| Pays-Bas |
| Panama |
| Îles Vierges Britanniques |

Fiers de nos industries

Nos dernières publications :



A retrouver sur la plateforme d'informations économiques du pôle :
<https://plateforme-iet.auvergnerhonealpes-entreprises.fr>

Réalisée par :
Claire Ea – Chargée d'études - iet@arae.fr

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ENTREPRISES

30 Quai Perrache, Immeuble Empreinte - 69002 Lyon

auvergnerhonealpes-entreprises.fr



**Développement
économique**



Innovation



**Europe /
International**



**Emploi /
Formation**



INVEST IN
Auvergne-Rhône-Alpes



**Intelligence
Économique
et Territoriale**